

Nous revenons vers vous afin de vous apporter des renseignements supplémentaires et vous informer des modalités de paiement pour le voyage en Grèce auquel vous avez inscrit votre enfant .

- Le voyage aura lieu du 13 au 17 Novembre 2017.
- Le départ aura lieu devant le lycée à 5h le 17 au matin. Merci d'être présents 15 mn avant.
- Le vol est assuré depuis Genève par la compagnie Swiss Airlines. Le poids maximum des bagages vous sera précisé ultérieurement.
- L'intégralité du séjour en Grèce est pris en charge par le prestataire Thalassa, spécialiste des séjours en Grèce. Il vous reste à prévoir le petit déjeuner s'il n'a pas été pris ainsi qu'un pique nique pour le midi. L'embarquement aura lieu à midi vingt.
- De la même façon merci de prévoir l'argent de poche pour le repas du vendredi soir. (Arrivée à Genève à 18h20 puis trajet retour en bus).

Documents à fournir:

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité et copie fournie à Mme Forestier ou Mme Rodier pour le 1er Octobre.
- Carte Européenne d'assuré social . (A demander auprès de la CPAM ou sur www.Ameli.fr) Copie à fournir pour le 19 Octobre auprès de Mmes Forestier ou Rodier
- Ordonnances et régime alimentaire si besoin.
- Numéro de contact des parents et adresse mail de l'élève et de ses parents , à transmettre par le 1^o Octobre. Ce numéro servira à abonder la boîte mail de l'agence Thalassa et vous permettra d'obtenir un code d'accès informations sur le déroulement du séjour et cela quotidiennement si vous le désirez.
- Pour les élèves qui ne sont pas ressortissants de l'Union Européenne se renseigner sur la nécessité d'obtenir un VISA.
- Pour les parents qui le souhaitent merci de nous informer si vous souhaitez souscrire à titre individuel une assurance annulation . Son montant s'élève à 15 euros. Dans ce cas un chèque supplémentaire du montant correspondant sera joint aux 3 paiements demandés.
-

Modalités de paiement:

- Merci de bien vouloir établir 3 chèques qui seront encaissés le 27 septembre, 20 Octobre et 15 Novembre. Respectivement d'un montant de 150, 150 et 140 euros à l'ordre de OGEC Saint Joseph. Ces 3 chèques doivent être transmis pour le vendredi 30 septembre au plus tard.

Actions en vue de réduire le coût de la dernière mensualité:

- Les élèves organisent un concours culinaire le 13 Octobre 2017.
- Une vente de chocolats de Noël est en cours.

Un dernier point concernant l'argent de poche et les effets de valeur:

A aucun moment les accompagnateurs ne peuvent être tenus responsables en cas de perte ou de vol.